MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Jumieges

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint Valentin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint Valentin

Protection : classement

Arrêté : classement le 15/03/1918

Étendue de la protection : Eglise

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.